

U5a

Basse vision



De nombreux facteurs peuvent entraîner des situations de handicap visuel modéré ou sévère, non améliorables par des équipements optiques ou une prise en charge médicale : des maladies du vieillissement, des malformations congénitales, des effets secondaires suite à des traitements de longue durée...

OBJECTIF

Cette unité de formation permet aux participants d'acquérir des connaissances pratiques et théoriques nécessaires à la prise en charge des personnes malvoyantes. Les participants sont en capacité de s'inscrire dans une prise en charge pluridisciplinaire globale et de proposer des aides visuelles adaptées.



PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ACCÈS

Titulaire du BTS Opticien-Lunetier et d'une formation complémentaire en santé oculaire.
Admission après étude d'un dossier de candidature.

RYTHME

6 sessions de 3 jours, réparties de septembre à février.

OBJECTIFS

- Évaluer un handicap visuel.
- Proposer et adapter un équipement optique spécifique selon le déficit visuel observé.
- Établir en équipe un projet global de réadaptation.

CONNAISSANCES ACQUISES

- Épidémiologie et pathologies visuelles : DMLA, glaucome, ...
- Aides optiques, optoélectroniques, technologies du futur et aides auxiliaires.

COMPÉTENCES PRATIQUES

- Évaluations fonctionnelles : bilan visuel, oculomoteur, moteur et cognitif.
- Méthodologie d'adaptation des aides visuelles et d'apprentissage pour les patients.

PROGRAMME

- » Examens ophtalmologiques et évaluation fonctionnelle du patient malvoyant
- » Pathologies et épidémiologie
- » Aides optiques et électroniques, aides auxiliaires et technologies du futur
- » Rééducation visuelle

L'enseignement est établi selon le référentiel du Diplôme Européen d'Optométrie de l'ECOO afin d'apporter les connaissances théoriques et pratiques requises pour les épreuves du DEO.